

LE PÔLE SENIORS DU CCAS

Le Pôle Seniors du CCAS agit en faveur du bien-être, de l'autonomie et du lien social des seniors. Il propose des activités, des services de mobilité ainsi qu'un accompagnement destiné à favoriser le maintien à domicile et la qualité de vie.



Le CCAS accompagne les seniors dans les domaines de :

Animation et lien social

Mobilité et transport

Aide au maintien à domicile

Aides sociales et accompagnement

Édition
2026-2027



LOUVECIENNES
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

Animation et lien social



L'Agenda d'Amanda

L'Agenda d'Amanda est un livret dédié aux seniors, qui paraît à chaque trimestre pour annoncer les activités, sorties, événements et repas gourmands des 3 prochains mois. Vous retrouvez également les informations liées aux séances de sport & bien-être ainsi qu'aux transports pour les courses.

L'Agenda Amanda est disponible en version papier à l'accueil de la mairie, à la Maison Amanda, à l'espace Madeleine Girard et au gymnase Jacques Tassin.

Il est également téléchargeable en PDF sur louveciennes.fr



Forme et bien-être

Le Pôle Seniors propose des activités sportives à des tarifs préférentiels. Les séances se déroulent au gymnase Jacques Tassin (1 rue du Président Paul Doumer). Les activités s'interrompent pendant les vacances scolaires.

- Yoga le mercredi de 9h30 à 10h45
- Gymnastique d'entretien le jeudi de 15h30 à 16h30

Informations et inscription auprès du Pôle Seniors :
01 30 82 13 26 – seniors@mairie-louveciennes.fr

Repas quotidien à la Maison Amanda

La Maison Amanda accueille les seniors pour le déjeuner, du lundi au vendredi, de 12h à 13h15. Ces déjeuners sont l'occasion de se retrouver, d'échanger et de partager un repas dans un cadre convivial.

Un menu unique est proposé du lundi au vendredi, hors jours fériés, et peut être consulté sur place.

Informations et inscriptions auprès du Pôle Seniors
01 30 82 13 26 – seniors@mairie-louveciennes.fr

Une fois votre inscription enregistrée, les réservations s'effectuent directement auprès de la Maison Amanda au 01 39 69 70 92, au plus tard le lundi à 17 h pour les repas de la semaine suivante.

La réservation n'est pas reconduite automatiquement : elle doit être renouvelée chaque semaine pour la semaine suivante.

Un transport gratuit peut être proposé sur demande, dans la limite des places disponibles.



Mobilité et transport



MOBILITÉ ET TRANSPORT DES SENIORS

Le transport pour faire ses courses

Le CCAS propose aux seniors un transport en mini bus ou en véhicule électrique vers :

- Marly-le-Roi (Marché et Centre Commercial des Grandes Terres), les 2ème, 4ème et 5ème vendredis du mois.
- Centre Commercial d'Achères (Leclerc, Lidl, Picard, Action, Mr Bricolage...), les 1er et 3ème vendredis du mois.

Départ de la gare de Louveciennes à 8h30, départ de la mairie à 8h35.
Le service est susceptible d'être interrompu pendant les vacances scolaires.

Inscriptions obligatoire auprès du CCAS avant le mardi midi
06 30 98 79 16 – seniors@mairie-louveciennes.fr

NOUVEAU !

**Un service de transport seniors
adapté à vos besoins !**



Le Transport à la demande (TAD)

À partir d'octobre 2026, le CCAS proposera un service de transport à la demande destiné aux Louveciennois âgés de 65 ans et plus, ainsi qu'aux personnes de 60 à 64 ans répondant aux conditions prévues par le règlement. Ce service permet d'effectuer des déplacements essentiels : courses, démarches administratives, activités ou certains rendez-vous médicaux ne relevant pas d'un transport sanitaire.

La prise en charge s'effectue au domicile, sur réservation au moins 48 heures à l'avance et dans la limite des créneaux disponibles.

Il s'agit d'un transport non médicalisé. L'utilisateur doit être autonome dans ses déplacements.

Renseignements et inscription auprès du CCAS
du lundi au jeudi de 8h30 à 11h
06 30 98 79 16 - seniors@mairie-louveciennes.fr

Aide au maintien à domicile





Le portage des repas

Le portage de repas à domicile est un service destiné à faciliter la vie quotidienne des personnes connaissant des difficultés pour se déplacer ou cuisiner.

Les repas sont livrés tous les matins en semaine (les repas des jours fériés et des week-end sont livrés la veille). Les plats peuvent être réchauffés au micro-ondes dans un récipient adapté ou au bain-marie. Le délai de mise en place du service est de 5 jours.

Informations et inscription auprès du CCAS
01 30 82 13 26 – seniors@mairie-louveciennes.fr

La téléassistance

La téléassistance à domicile permet de sécuriser les personnes âgées vivant chez elles. En cas de problème (chute, malaise), une intervention rapide peut être organisée grâce à un système d'alerte connecté.

Le matériel est fourni par le prestataire :

- Dans votre logement : un système de micro-haut-parleur
- Sur vous : un médaillon, une montre, un bracelet ou des lunettes.

Informations et inscriptions auprès du CCAS
01 30 82 13 26 – seniors@mairie-louveciennes.fr



La carte Améthyste

Le forfait Améthyste permet aux Yvelinois éligibles (personnes âgées, en situation de handicap, anciens combattants) de bénéficier d'un forfait de transport en Île-de-France.

Il est chargé sur un passe Navigo et valable 12 mois. Les zones couvertes et la participation financière dépendent de la situation du demandeur et sont fixées par le Département.

Demande sur amethyste.yvelines.fr ou auprès du CCAS,
muni de votre pass Navigo et des justificatifs nécessaires
01 30 82 13 26 - seniors@mairie-louveciennes.fr

Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

L'APA est destinée aux personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie, vivant à domicile ou en établissement (EHPAD/USLD). Elle contribue à financer les aides nécessaires au quotidien. Aucune condition de revenus n'est exigée, mais le montant dépend des ressources et du niveau de perte d'autonomie

Demande auprès de la Maison départementale de l'autonomie
0 801 801 100 - autonomie78@yvelines.fr

Le CCAS peut vous accompagner dans vos démarches
01 30 82 13 26 - seniors@mairie-louveciennes.fr

Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)

L'ASH est une aide du Département destinée aux personnes âgées dont les ressources, complétées le cas échéant par la participation de leurs obligés alimentaires, sont insuffisantes pour régler leurs frais d'hébergement.

L'établissement doit être habilité à l'aide sociale. La demande est déposée auprès du CCAS, qui la transmet au Département pour instruction.

Les sommes versées peuvent être récupérées sous certaines conditions, notamment sur la succession.

Demande auprès du CCAS de Louveciennes
01 30 82 13 26 - seniors@mairie-louveciennes.fr



Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPASASPA)

L'ASPAS, qui a remplacé l'ancien minimum vieillesse, est une allocation destinée aux personnes âgées disposant de faibles ressources. Elle est attribuée sous conditions d'âge, de résidence et de ressources.

Si vous percevez une retraite, la demande doit être adressée à votre caisse de retraite.

Si vous n'avez droit à aucune pension de retraite, le dossier doit être remis à la mairie ou au CCAS pour transmission au Service de l'ASPAS – SASPAS.

Les sommes versées peuvent être récupérées sur succession sous certaines conditions.

Le CCAS vous accompagne dans vos démarches
01 30 82 13 26 - seniors@mairie-louveciennes.fr



Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

La Maison départementale des personnes handicapées – MDPH étudie les demandes de droits des personnes en situation de handicap.

Pour les seniors, elle peut notamment intervenir pour une demande de Carte mobilité inclusion – CMI, de Prestation de compensation du handicap – PCH, sous conditions, ou d'orientation vers un service ou un établissement adapté.

La demande peut être effectuée en ligne ou adressée par courrier à :
MDPH 78 – TSA 60 100 – 78539 Buc Cedex

Le CCAS peut vous accompagner dans la constitution du dossier
01 30 82 13 26 - seniors@mairie-louveciennes.fr



Une question ? Un besoin ?

Stéphanie LEFORT

Chargée du Pôle Séniors

ccas@mairie-louveciennes.fr / 01 30 82 13 26

Centre Communal d'Action Sociale de Louveciennes

Hôtel de Ville, 30 rue du Général Leclerc

78430 Louveciennes

Les informations présentées dans ce livret sont données à titre indicatif. Les modalités d'accès aux dispositifs peuvent évoluer.

Pour toute demande, il est conseillé de contacter le CCAS.



LOUVECIENNES
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE